

Témoignage de Benoît Van Wilder : Access-i

Présentation d'Access-i



L'asbl Access-i a pour mission de promouvoir l'information sur l'accessibilité des biens et services aux personnes à besoins spécifiques. Créée en avril 2010, l'asbl se compose de 13 associations membres.

Access-i permet de qualifier le niveau d'accessibilité d'un espace ouvert au public ou d'un événement en se basant sur les besoins de 7 catégories de personnes à besoins spécifiques :

1. Les personnes en fauteuil roulant,
2. Les personnes marchant difficilement,
3. Les personnes aveugles,
4. Les personnes malvoyantes,
5. Les personnes sourdes,
6. Les personnes malentendantes,
7. Les personnes avec difficulté de compréhension.

Le niveau d'accessibilité de l'espace évalué est identifié par une couleur :

- Si la case est verte, le site est accessible en autonomie.
- Si elle est orange, le site est accessible avec un coup de main ponctuel.
- Si elle est blanche, une fiche informative est disponible, pour permettre au public d'évaluer les conditions de la visite.

Mon parcours

Lorsque je suis sorti des études secondaires en juin 2015, j'étais dans le flou concernant la suite que je voulais donner à celles-ci. Après plusieurs recherches, mi-février 2016, j'ai commencé une orientation professionnelle afin de définir mon avenir au niveau du travail.

A la fin de cette orientation durant laquelle j'ai passé plusieurs tests, il est ressorti que le travail de bureau me conviendrait bien.

Dans le cadre de cette orientation, qui a duré environ 6 mois, j'ai dû effectuer un stage d'observation d'environ un mois. En faisant mes recherches de stage, j'ai découvert l'asbl Access-i, laquelle a accepté de me pren-

dre pour ce stage. Lors de celui-ci, j'ai pu découvrir les différents aspects du travail administratif et ai pu confirmer mon choix pour le travail de bureau.

En octobre 2016, je suis entré en formation dans un centre de l'AVIQ à Namur qui propose une formation pour devenir assistant ou employé administratif. Lors de cette formation, je suis retourné chez Access-i durant 4 mois afin d'acquérir plus en profondeur les compétences pour travailler à un poste administratif.

A la fin de celui-ci, j'ai continué à me former pendant quelques mois au centre de formation. Entre-temps, plusieurs discussions ont eu lieu avec Access-i afin d'envisager mon intégration dans l'équipe.

Mi-septembre 2017, Access-i et moi avons décidé de continuer notre collaboration via la réalisation d'un CAP (Contrat d'adaptation professionnelle) d'un an. Ce genre de contrat permet à l'asbl de continuer à former à moindre coût le stagiaire dans le but de pouvoir l'engager après ce contrat d'un an. Si tout va bien cela devrait être le cas pour moi à partir de début décembre.

